

Synthèse OTC

La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

Comment la France gère-t-elle un patrimoine important et diversifié ?

Les enjeux patrimoniaux en France

I. Conserver et protéger le patrimoine

A. L'Etat garant de la conservation du patrimoine

Voir en introduction l'article « [La protection du patrimoine monumental français : un état des lieux](#) », in Vie publique, 08/04/2020

A partir de 1830, l'Etat identifie et classe les biens à sauvegarder.

- Avec la création de **l'Inspection générale des monuments historiques**, Prosper Mérimée, inspecteur général de 1834 à 1860, fait dresser la liste de monuments dont la restauration est prioritaire.
 - ↳ Il confie ainsi à l'architecte **Eugène Viollet-le-Duc** la restauration de la cité de Carcassonne, du Mont Saint-Michel et de [la cathédrale Notre-Dame de Paris](#).

Des institutions sont créées pour former des professionnels du patrimoine

- [L'Ecole nationale des Chartes](#), fondée en 1821, forme **les conservateurs des archives**.
- [L'Ecole du Louvre](#), depuis 1882, et l'Institut national du Patrimoine, depuis 1991 forment **les conservateurs des musées et les techniciens de la restauration du patrimoine**.
- Le [corps des architectes des bâtiments de France](#), créé en 1946, assure **la coordination des restaurations du bâtiment**.

Des lois encadrent la définition et la protection du patrimoine

- **La loi de 1913** constitue un tournant dans la conservation du patrimoine.
 - ↳ Elle permet de **classer d'office** un bien immobilier public ou privé dont la conservation présente un intérêt national, artistique ou historique. Les biens classés témoignent de **l'inaliénabilité** (impossibilité de céder un bien appartenant au domaine public) et de **l'imprescriptibilité** (impossibilité de supprimer dans le temps) du patrimoine.
 - ↳ La [loi de 1913](#) sur les monuments historiques est toujours la base de la protection et de la sauvegarde des biens patrimoniaux en France.
- **La loi de 1930** étend la protection à des **sites naturels à dimension historique** (champs de bataille de la 1^{re}WW) ou **pittoresque** (forêt de Brocéliande). En 1960 sont créés les **parcs nationaux**.
- Avec **la loi Malraux de 1962**, la notion de patrimoine est étendue **au cœur historique urbain** (secteurs sauvegardés dans les centres-villes comme à Sarlat, La Rochelle, le vieux Lyon, le quartier du Marais à Paris...)

B. D'autres acteurs de plus en plus nombreux

Les collectivités territoriales

- Depuis **les lois de décentralisation de 1982**, elles sont associées à la gestion du patrimoine. La propriété de nombreux monuments historiques a ainsi été transférée aux départements.
 - ↳ Voir la présentation des [missions du Département du Maine-et-Loire](#).

Le mécénat

- Action de soutenir financièrement les arts et la culture. Il constitue un **moyen de financer la sauvegarde du patrimoine**.
 - ↳ La [Fondation du patrimoine](#), créée en 1996, finance la sauvegarde d'un patrimoine très divers (chapelle, fontaine, moulin, lavoir...).
 - ↳ Des entreprises financent la restauration de sites prestigieux (**Versailles, p.230-231**).

Les associations et les bénévoles

- Nombreux et présents sur tous les territoires, comme l'association MBM, Mission Bassin Minier, qui a œuvré pour le classement du bassin du Nord-Pas-de-Calais (**p.262-263**).

II. Valoriser et faire vivre le patrimoine

A. Rendre visible le patrimoine et sensibiliser le public

L'action de la puissance publique

- Des **labels** (marques distinctives garantissant conformité et qualité) attribués par le **ministère de la Culture** permettent la visibilité de sites culturels ou naturels
 - ↳ Par exemple le label "**villes ou pays d'art et d'histoire**" ([VPAH](#)), créé en 1985 permet de bénéficier de subventions et de l'aide d'experts du patrimoine. A ce jour un réseau de 190 lieux parmi lesquels [Angers](#).
- La mise en place des **Journées du patrimoine** en France a eu un retentissement international.
- Des territoires valorisent leur patrimoine par la mise en place de **circuits de visites**.
 - ↳ La mise en **réseau des châteaux de la Loire** a ainsi contribué à **l'inscription du Val de Loire sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2000** (voir **Axe 2**).

De nouveaux modes de valorisation

- De nouveaux modes de financement font **appel aux citoyens**.
 - ↳ En 2018, le ministère de la Culture, la Fondation du Patrimoine et la Française des Jeux ont signé un partenariat pour financer des opérations de sauvegarde de monuments : [La Mission Patrimoine](#). Un **loto du patrimoine** a été lancé à cette occasion.
- **Des émissions de TV** permettent de faire connaître le patrimoine français.
 - ↳ Ces émissions connaissent un succès certain dont témoigne leur longévité : "**Chefs d'œuvre en péril**" (1962-1992), "**Des racines et des ailes**" depuis 1997.

B. Une nouvelle ingénierie culturelle au service du patrimoine

L'ingénierie culturelle

- Cela désigne les actions dans le domaine de la culture utilisant les **nouvelles technologies**.
 - ↳ La **mise en lumière** des monuments et **l'utilisation de la 3D**, du **mapping** et du **graphisme vidéo** se diffusent largement depuis la **fête des Lumières de Lyon** (à l'origine une fête religieuse qui remonte à 1852). Depuis 1989, la municipalité pionnière dans cette mise en valeur des monuments en a fait un événement qui attire 2 millions de visiteurs par an.
- **Audioguides, applications mobiles, bornes interactives, réalité virtuelle augmentée** jalonnent aujourd'hui les parcours de nombreux musées et sites culturels.
- Des **événements culturels** contribuent aussi à faire vivre le patrimoine comme le **festival d'Anjou** ou le **festival d'Avignon**.

C. Le tourisme patrimonial, un enjeu économique et culturel

La **richesse et la diversité du patrimoine français** contribuent à **l'attractivité de la France**.

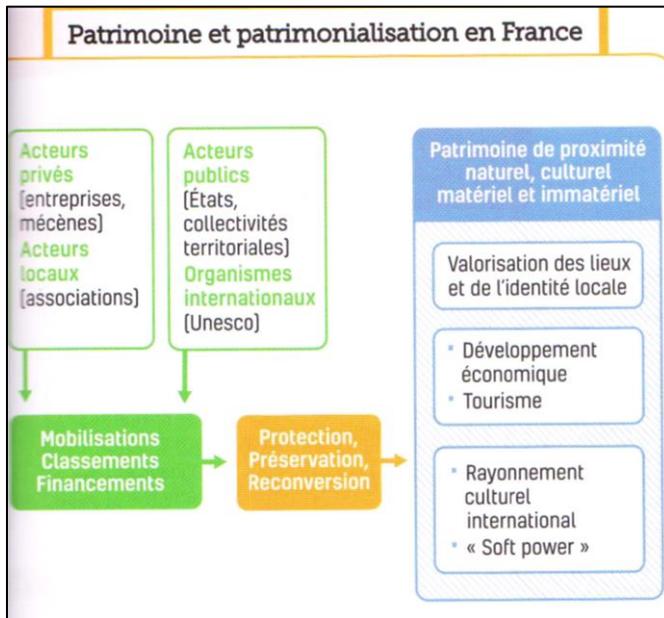
- Avec **45 biens inscrits au patrimoine mondial** (39 culturels, 5 naturels et 1 mixte), plus de **40 000 monuments protégés, 8000 musées**, la France est le premier pôle touristique mondial avec 90 millions de touristes en 2019.
- Sa **gastronomie**, figurant sur la liste du **patrimoine immatériel de l'humanité** depuis 2010, participe également à son rayonnement international (**p.264-265**).
- Voir la présentation et les vidéos du site [patrimathèque](#).

Le **patrimoine privé** s'ouvre également de plus en plus au tourisme.

- **44% des monuments historiques appartiennent à des propriétaires privés** qui mettent en place des visites et des animations : des activités marchandes qui participent au financement et à la sauvegarde du patrimoine.
- La fréquentation des sites patrimoniaux reste toutefois concentrée sur **l'Ile-de-France** : sur les 32 millions d'entrées des musées nationaux en 2017, Paris en concentre 20 millions.

La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection

(Docs tirés du *manuel HGGSP* Belin, coll. A. Doustaly, 2020, p.357)



Au-delà des jalons

La Révolution française est un moment fondateur pour la **politique publique du patrimoine** en France. La violence révolutionnaire entraîne une prise de conscience de la nécessité de protéger et de restaurer le patrimoine, notamment religieux, comme le souligne l'Abbé Grégoire, qui invente le terme de **vandalisme**.

La patrimonialisation cherche à la fois à **préserver, à transmettre, et à inscrire dans une logique multiscalaire**. Il s'agit de valoriser l'identité locale en faisant de la population d'un territoire l'héritière d'une histoire, tout en repensant l'image des lieux et leurs usages. Hervé Glevarec montre que le statut de **bien commun** revalorise un espace et le groupe qui se l'approprie. Le **patrimoine de proximité**, matériel et immatériel, est désormais mis en valeur et protégé par des acteurs toujours plus nombreux. Cette démarche revêt un caractère symbolique : le statut acquis par le bien patrimonialisé modifie le regard, comme le montrent les sociologues Pinçon et Pinçon-Charlot. La mise en place d'un marketing local peut néanmoins dénaturer les lieux et leur mémoire, conduisant à une **folklorisation de la culture locale** (caricature des pratiques et des productions « locales »). En réalité, patrimoine et tourisme entretiennent des relations complémentaires comme le montre Olivier Lazzarotti (p. 337).

En France, l'État revient actuellement en partie sur le choix politique de la décentralisation en termes de sauvegarde patrimoniale. **La création d'une mission et d'un loto du patrimoine** dédié à son financement (2017), et cogéré avec la Fondation du patrimoine, révèle une recentralisation du sujet, hautement symbolique et politique, sur un territoire à forte densité patrimoniale et touristique.

► Pour enrichir votre réflexion

► L'Abbé Grégoire

Prêtre et homme politique (1750-1831), député à l'Assemblée constituante en 1790, rallié au tiers état et favorable au suffrage universel, il soutient l'abolition des privilèges et du droit d'aînesse. Simultanément, il désapprouve la destruction impunie des monuments et des objets qu'il considère comme « nationaux » par les violences révolutionnaires, qu'il nomme, le premier, « vandalisme ». Sa vision pionnière du patrimoine français fait la synthèse entre le sens du passé et la volonté du renouveau. Il appelle à la défense du patrimoine existant, conçu comme englobant toutes les productions de l'esprit humain, non seulement les beaux-arts, mais aussi les inventions techniques et les trésors linguistiques, qu'il voudra mettre à l'abri dans une future grande bibliothèque. Il est à l'origine de la transformation du Louvre en musée.

► Hervé Glevarec

Né en 1969, politiste, spécialiste des pratiques culturelles, il montre comment les groupes sociaux se mobilisent dans le cadre d'associations pour réinventer une mémoire collective et un territoire. Leur logique répond au devoir de transmission d'une culture ancestrale aux plus jeunes ; mais c'est aussi plus largement une volonté de s'approprier collectivement le débat public sur le patrimoine, et en cela de définir ce qu'est un bien commun.

« Le patrimoine sert à acquérir un statut tout en revalorisant un espace », *Le Patrimoine saisi par les associations* (2002), coécrit avec Guy Saez.

► Monique Pinçon-Charlot, Michel Pinçon

Sociologues (nés en 1946 et 1942), spécialistes de la bourgeoisie et des milieux fortunés, (auteurs de *Châteaux et châtelains*, Anne Carrière, 2005), ils soulignent que, avec la patrimonialisation, « l'économique devient culturel, la culture est relation, et le tout engendre du symbolique » : le patrimoine donne un statut aux individus et aux groupes qui y sont associés tout en revalorisant un espace. Ces éléments sont bien sûr inégalement valorisants et distinctifs : l'usine patrimonialisée n'a pas forcément la même valeur symbolique qu'un château. Le patrimoine, c'est aussi du capital symbolique acquis, mais les politiques de patrimonialisation modifient le regard social sur des lieux, que la réhabilitation, matérielle, historique et mémorielle, peut revaloriser socialement.